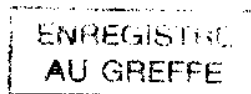
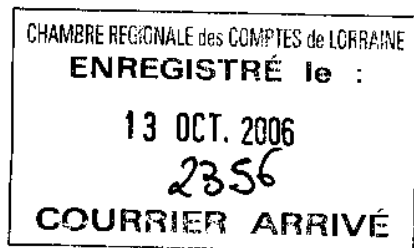


Ville de Sarrebouurg

Sarrebouurg, le 12 octobre 2006



Monsieur Jean MOTTES
Président de la Chambre Régionale
des Comptes de Lorraine
Place Jeanne d'Arc
B.P. 599
88021 EPINAL CEDEX

Lettre recommandée avec AR

Mairie de Sarrebouurg

Monsieur le Président,

Avenue du Général de Gaulle

BP 50130

57403 Sarrebouurg Cedex

Téléphone : 03 87 03 05 06

Fax : 03 87 03 05 19

Email : sarrebouurg@sarrebouurg.fr

Site internet : www.sarrebouurg.fr

Par courrier en date du 13 septembre 2006 reçu en l'Hôtel de Ville le 14 septembre, vous m'avez adressé le rapport d'observations définitives arrêtées par la chambre régionale des comptes de Lorraine lors de sa séance du 8 août 2006 et concernant la gestion de la Ville de Sarrebouurg pour les exercices 2001 à 2004.

Pour l'essentiel, ce document prend en compte mes commentaires formulés en réponse au rapport d'observations provisoires du 30 mars dernier.

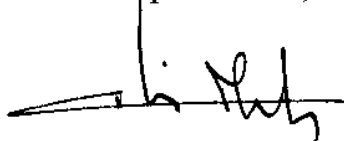
Je souhaite toutefois vous apporter les précisions suivantes :

- concernant les relations avec la SEML « Les Abattoirs de Sarrebouurg » (p. 10), une convention d'occupation précaire relative à la mise à disposition à titre gratuit d'un bureau a été approuvée par le Conseil municipal de Sarrebouurg lors de sa séance du 5 octobre 2006.
- concernant les relations avec la SEM « Le Couvent » (pp. 15-16), le Conseil municipal a, lors de la même séance, approuvé la signature d'un avenant au contrat d'affermage précisant le nouveau montant de la redevance annuelle (15.000,- €) ainsi que les conditions de sa révision.

Enfin, j'ai pris bonne note de la nécessité d'améliorer l'information du Conseil municipal au sujet de la SEM « Le Couvent » par la mise en œuvre des dispositions de l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (pp. 12-13).

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Député-Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Marty', written over a horizontal line.

Alain MARTY